

Cadrage du rapport de stage Master 1 – Parcours PE UE 1.6, 1.7 et 1.8

Les étudiants inscrits en première année du Master MEEF 1er degré à l'ESPE de La Réunion bénéficient de deux périodes et modalités de stage dans le cadre de leur formation professionnalisante.

Ces deux stages correspondent à deux unités d'enseignement aux semestres 1 et 2, désignées « pratique professionnelle ».

Ils sont préparés et exploités dans le cadre des UE disciplinaires.

Le **premier stage** se déroule sous la forme d'un stage massé de trois semaines sur les deux types de supports élémentaire et maternelle (à raison de 6 journées sur chaque support).

Ce stage aura lieu du 29 octobre au 19 novembre.

Support 1 (maternelle ou élémentaire) Du 29 octobre au 8 novembre 2018 inclus	Support 2 (élémentaire ou maternelle) Du 9 au 19 novembre 2018
--	---

Ce stage fait l'objet d'un rapport de stage. Ce rapport constitue un support écrit à la présentation orale prévue **le mercredi 5 décembre 2018** à partir de 14h.

Chaque étudiant sera entendu **20 minutes** :

- 10 minutes consacrées à la présentation du rapport,
- 3 minutes consacrées à la présentation d'un projet culturel (*cf.* point 5 en page 3),
- Le reste du temps consacré aux questions du jury.

La version écrite du rapport (notée sur 10 points) et la présentation orale (notée sur 10 points) constituent l'évaluation des UE. Une grille d'évaluation à compléter par les membres du jury, tenant compte de ces deux axes, est fournie à ce titre.

L'étudiant devra transmettre la version numérique aux membres du jury **au plus tard le 27 novembre 2018** par mail au formateur référent de l'ESPE ET au tuteur de stage (version en format pdf).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- développer ses connaissances relatives aux disciplines enseignées à l'école primaire et à la didactique de ces disciplines, au contexte scolaire ;
- développer des capacités d'analyse, de questionnement, de réflexion autour des objets professionnels ;
- développer ses compétences d'expressions orale et écrite, dans la perspective des épreuves du CRPE.

FORMAT À RESPECTER STRICTEMENT

Le rapport comporte de **13 à 19 pages au maximum** (la page de titre, le sommaire éventuel et les annexes ne seront pas comptabilisés).

L'étudiant devra :

- utiliser la police : « Times new roman », taille 12,
- respecter des marges de 2,5 cm,
- utiliser un interligne de 1,5 ligne
- « justifier » le document
- numéroter les pages.

Le rapport est constitué de six parties :

1- Présentation des 2 écoles et des 2 classes (4 à 5 pages)

- a. Les deux écoles, leurs structures, leurs contextes

L'étudiant(e) relèvera ce qui lui semble pertinent dans la spécificité de chaque école visitée. Par exemple : Rôle de l'ATSEM, école en milieu rural...

- b. Les deux classes observées : effectif, organisation spatiale, les affichages et leur utilité, structuration d'une journée de classe
- c. Les outils que l'enseignant(e) met à disposition des élèves et leur intérêt
- d. Focus Climat scolaire : Lister des indices observés qui permettent de caractériser un climat favorable aux apprentissages et à la socialisation des élèves (climat de classe, climat d'école).

*Cette présentation est destinée à **caractériser** chaque classe et non à en dresser une simple description.*

2- Analyse de l'intervention des deux enseignants titulaires selon le niveau de classe observé (2 à 3 pages)

L'étudiant(e) s'accordera avec chaque maître d'accueil sur l'observation particulière d'une séance réalisée par chacun de ces enseignants titulaires, en élémentaire et en maternelle (séance de dirigé pour la maternelle). Les interactions maître/élèves seront plus particulièrement observées.

- a. Passation de la consigne : formulation employée, lieu de passation, appropriation de la consigne par les élèves
- b. Etayage du maître
- c. Type d'interactions privilégié : questions/réponses ou discours de l'enseignant
- d. Invariants et éléments spécifiques à chaque niveau de classe et à chaque enseignant

3- Présentation et analyse de deux séances mises en œuvre par l'étudiant au cours du stage (4 à 6 pages)

Les deux séances seront placées en annexe du rapport de stage.

- a. Séance en maternelle
- b. Séance en élémentaire

Pour chacun des deux points (a et b), il sera demandé les éléments suivants :

- Lancement de chaque séance
- Description des différentes étapes de chaque séance (tâches et consignes)
- Organisation de la mise en commun / corrections éventuelles
- Structuration des connaissances

- Analyse de la séance et des productions d'élèves (ou de quelques productions d'élèves choisies à cet effet – expliquer alors le choix) relatives à cette séance [analyse des erreurs et de leur(s) origine(s)], écart entre le prévu et le réalisé ;

4- Présentation d'un thème qui pourrait faire l'objet de la réflexion du mémoire de M2 (1 à 1,5 pages)

- a. Thème ou objet d'étude retenu : l'étudiant explicite ici l'intérêt qu'il porte pour un thème (comment ce thème / cet objet d'étude a émergé pendant ce stage, en quoi il l'interpelle) et les questions concrètes qu'il se pose, après ce premier stage.

Le thème ou l'objet d'étude retenu pourra avoir été observé sur une seule classe ou sur les deux.

- b. À travers les observations réalisées (données recueillies : observations simples, productions d'élèves, enregistrements audio, voire vidéo...), l'étudiant présente un premier état des lieux de sa réflexion.

Le formateur référent accompagnera l'étudiant dans cette réflexion associée au recueil de données (faisabilité et pertinence de la proposition de l'étudiant).

L'ébauche d'une première bibliographie (de 3 à 5 références – normes APA) en lien avec cette partie 3 sera appréciée.

5- Restitution d'un projet ou parcours culturel réalisé dans la classe d'observation ou l'école (reprendre la démarche dans le livret Arts et Cultures) – (1 à 2 pages)

La notation concernant la présentation de ce projet culturel se fera sur la feuille « soutenance arts et cultures des M1 ».

6- Une conclusion permettant à l'étudiant de se situer dans l'acquisition des compétences professionnelles (compétences développées, à construire...) ; les apports du stage et les besoins qui émergent (1 à 1,5 pages)

IMPORTANT : le bilan de stage rédigé avec chaque tuteur de stage est inclus dans les annexes du rapport.